

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 15 décembre 2022, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 09 décembre 2022

Sous la présidence de **M. Didier MOULY**

Présents :

M. Didier MOULY, Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Michelle MALLARD, M Patrick BARDY, Mme Anne-Marie BONNERY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Catherine HAUSER, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Monique PIERRE

Absents :

M. Jean-Pierre COURREGES, Mme Dominique MARTIN-LAVAL

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022 communiqué aux membres du conseil ;

Je vous propose d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022 tel que ci-annexé.

- 11 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par
Publication le : 28/12/2022
Réception par la sous-préfecture
de Narbonne, le : 28/12/2022
(si transmission prévue par les textes)
Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation



Maitre Didier MOULY
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS